

# L'Agenda 2030 et ses objectifs de développement durable

**Quelques exemples d'actions transverses qui contribuent simultanément à plusieurs ODD**

*Extraits du kit de sensibilisation aux ODD  
(Adage Environnement pour le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer - juillet 2017)*

Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEEM



# Lutter contre l'exclusion bancaire et financière à Colmar

La commune s'est engagée depuis 2008 dans le dispositif de microcrédit personnel avec l'appui de la caisse des Dépôts et Consignation et en partenariat avec les organismes bancaires le Crédit Mutuel Bartholdi et la Caisse d'Épargne d'Alsace.

En outre, la commune a décidé de soutenir l'effort budgétaire de l'emprunteur en prenant à sa charge 50% du montant des intérêts.

Les prêts accordés peuvent concerner le logement, l'accès à emploi, la mobilité...

ODD 01



ÉLIMINER  
**LA PAUVRETÉ**  
SOUS TOUTES SES FORMES  
ET PARTOUT DANS LE MONDE.

ODD 10



RÉDUIRE  
**LES INÉGALITÉS**  
DANS LES PAYS ET D'UN PAYS  
À L'AUTRE.

ODD 11



FAIRE EN SORTE QUE  
**LES VILLES**  
ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS  
SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS,  
RÉSILIENTS ET DURABLES.

ODD 03



PERMETTRE À TOUS DE  
**VIVRE EN BONNE SANTÉ**  
ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE  
TOUS À TOUT ÂGE.

ODD 07



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES  
**SERVICES ÉNERGÉTIQUES**  
FIABLES, DURABLES ET MODERNES,  
À UN COÛT ABORDABLE.

ODD 08



PROMOUVOIR UNE  
**CROISSANCE**  
CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE,  
PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN  
EMPLOI PRODUCTIF ET UN  
**TRAVAIL DÉCENT** POUR TOUS.



# Produire et consommer bio à Mouans-Sartoux

La commune a mis en place une régie municipale de production agricole.

Tous les enfants des écoles et des crèches ainsi que le personnel communal mangent 100% bio.

En parallèle des actions de sensibilisation au public sont organisé pour promouvoir des démarches environnementales liées au monde agricole.

ODD 15

PRÉSERVER ET RESTAURER LES **ÉCOSYSTÈMES**

TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE. GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ.



ODD 04

ASSURER L'ACCÈS DE CHACUN À UNE **ÉDUCATION** DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE SA VIE.



ODD 02

ÉLIMINER **LA FAIM**, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE.



ODD 03

PERMETTRE À TOUS DE **VIVRE EN BONNE SANTÉ** ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE.



ODD 13

PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES **CHANGEMENTS CLIMATIQUES** ET LEURS RÉPERCUSSIONS.



ODD 11

FAIRE EN SORTE QUE **LES VILLES** ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES.



ODD 12

ÉTABLIR DES MODES DE **CONSOMMATION ET DE PRODUCTION** DURABLES.



ODD 06

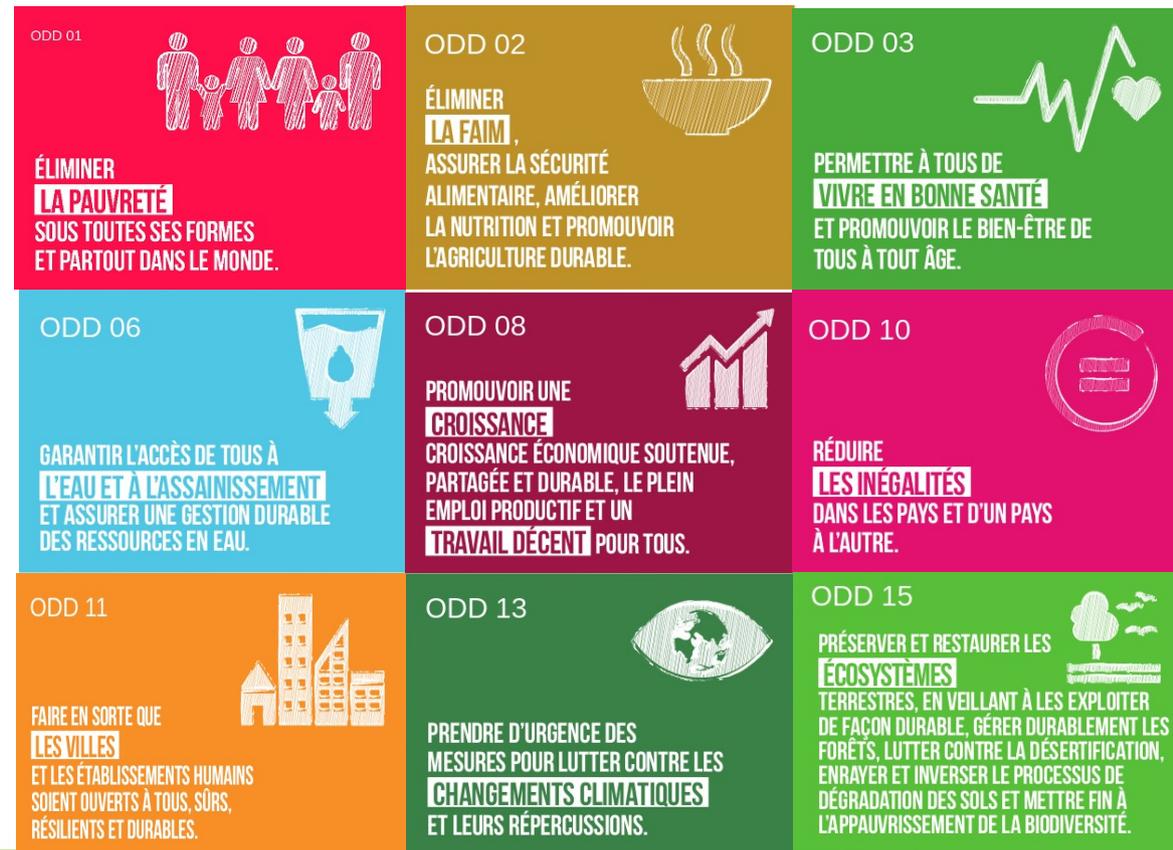
GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À **L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT** ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU.



# Protéger l'eau avec les agriculteurs à Lons-le-Saunier

En réaction aux problèmes de qualité d'eau potable dans les années 1990, la commune a mis en place une politique pionnière en France de protection des nappes phréatiques par convention avec les agriculteurs.

Ces mesures ont également permis de développer l'agriculture biologique, une eau potable de qualité (100% et plus) et à bas prix (32% inférieur à la moyenne)

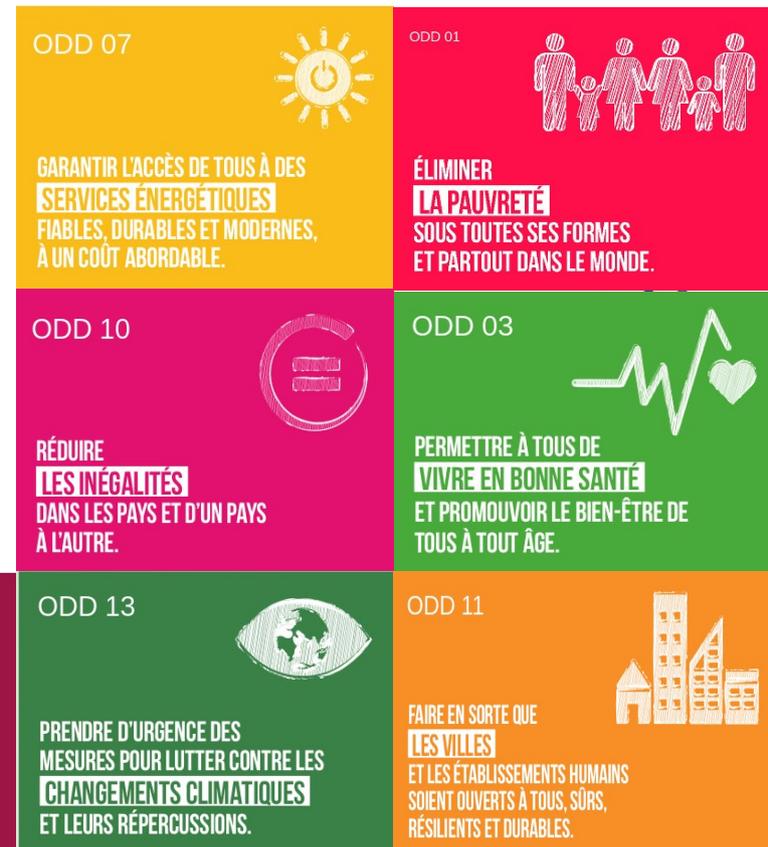


# Lutter contre la précarité énergétique dans le Nord

Alors que 25% de la population est en situation de précarité énergétique, le Département du Nord met en place un dispositif expérimental et innovant « Nord Energie solidarité » pour accompagner les ménages fragiles à réaliser des travaux d'amélioration et de rénovation énergétique de leur habitat.

Les travaux sont de trois natures : performance énergétique, rénovation énergétique, travaux de solidarité. Les projets pouvant être financés jusqu'à 90% (voire plus).

Les travaux de solidarité sont réalisés par des associations d'insertion conventionnées avec le Département.



# Promouvoir les filières de proximité à Locoal-Mendon

Dans le cadre de son Agenda 21, la commune s'est engagée à promouvoir les filières de proximité en développant un système de vente directe par les exploitants agricoles.

L'action vise à regrouper les producteurs agricoles par une valorisation locale de leurs productions, rapprocher producteurs et consommateurs, participer à la relocalisation de l'économie agricole et de la consommation, développer les circuits courts et limiter l'empreinte carbone des produits.

ODD 02

ÉLIMINER **LA FAIM**, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE.



ODD 08

PROMOUVOIR UNE **CROISSANCE** CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN **TRAVAIL DÉCENT** POUR TOUS.



ODD 11

FAIRE EN SORTE QUE **LES VILLES** ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÔRS, RÉSILIENTS ET DURABLES.



ODD 12

ÉTABLIR DES MODES DE **CONSUMMATION ET DE PRODUCTION** DURABLES.



ODD 13

PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES **CHANGEMENTS CLIMATIQUES** ET LEURS RÉPERCUSSIONS.



ODD 15

PRÉSERVER ET RESTAURER LES **ÉCOSYSTÈMES** TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ.



ODD 04

ASSURER L'ACCÈS DE CHACUN À UNE **ÉDUCATION** DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE SA VIE.



# Créer une résidence d'entreprise sur la CC du Pays entre Loire Et Rhône

La COPLER a créé une résidence d'entreprise dans le cadre d'une stratégie économique territoriale durable.

La résidence d'entreprises (HQE) permet en outre, de connaître les besoins des entreprises, d'anticiper les difficultés et les dépenses mutualisables, d'interconnecter les entreprises et les collectivités, de dynamiser le dialogue, d'économiser les ressources naturelles et financières, de mutualiser les moyens et d'évaluer les liens tissés entre les entreprises, et enfin de sensibiliser les entreprises au développement durable.

